



Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU JEUDI 29 OCTOBRE 2020

La séance est ouverte à 18h00, au siège du Comité Régional de Cyclisme, par le Président, Mr Stéphane HENAFF

Sont présents :

- Mr Stéphane HENAFF, Président du Comité Régional de Cyclisme
- Mr Philippe DE COTTE, Vice-Président en charge de la formation et du développement du vélo
- Mme Karine DUDON, secrétaire Adjointe, Présidente de la Commission Régionale de Cyclisme Traditionnel
- Mr Fabrice BEGUE, Président de la Commission Régionale de VTT XC
- Mr Gregory MAILLOT, Membre
- Mr Julien NATIVEL, Président de la Commission Piste
- Mr Michel BENARD, Membre, Collège Loisir
- Mr Christian LEOCADIE Président de la Commission BMX par intérim
- Mme Anne AUTALE, Membre

Sont Excusés :

- Mr François PEPIN, Vice-Président en charge des aspects juridiques, Président de la Commission de Discipline
- Dr Philippe DOINEAU, Médecin Fédéral Régional
- Mr Jacques VELIO, Trésorier Général
- Mme Véronique ALMAR, Membre, Collège Femme
- Mr Georget BUREL, Membre
- Mr Raymond ORRE, Président de la Commission Régionale de VTT DH
- Mr Anthony CHEFIARE, Chargé du développement des écoles de vélo, Membre
- Mr Jean-Louis PARIS, Secrétaire Général

I. APPROBATION PV DU COMITE DIRECTEUR

Le PV du Comité Directeur du Jeudi 30 Juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

II. POINT SUR L'ACTION SAVOIR ROULER

Le projet d'intervention pour la commune du Port d'ateliers de « Savoir Rouler » pendant les vacances scolaires a pu être mené par Grégory MAILLOT avec les moyens matériels mis à disposition.

Ces moyens matériels sont 10 VTT 24" qui sont mis à disposition des moniteurs disposant d'un brevet d'état sur la base d'une convention de prêt.

Grégory établira un état des actions menées. De nouvelles demandes de la part de collectivité sont en cours.

Cette première action a pour but de proposer au milieu éducatif une offre de service auprès des établissements scolaires et des collectivités. Pour le moment seul le moniteur est rémunéré par le demandeur de l'action, les matériels sont mis à disposition à titre gracieux pour le moment.

III. POINT SUR LES ORGANISATIONS

Route : 20 journées sur 40

Courses à étapes : 0 sur 2

Piste : 5 journées sur 9, reste une journée potentielle

BMX : 1 épreuve sur 11, reste une épreuve potentielle

X country : 3 épreuves sur 7

VTT DH Enduro : 3 épreuves sur 7

IV. PROJET D'ECOCITE

Le Président a participé à une réunion de concertation organisée par le GIP en charge du projet de l'Ecocité pour échanger sur les attentes tant de la Commune que de notre Comité représentant les associations en lien avec la pratique du vélo. Les premières actions de la création de l'Ecocité commenceront par le déplacement de la piste de BMX de Cambaie.

Nous avons proposé que ce déplacement soit un enjeu pour la création d'un pôle vélo pouvant regrouper à la fois les activités sportives, les activités grand public et une possibilité de déplacer le siège du Comité comme point essentiel au développement de ce pôle.

V. GESTION DU PERSONNEL

Compte tenu de la réduction importante des épreuves, le personnel est mis en chômage partiel à mi-temps jusqu'à fin du mois de décembre.

Pour exploiter au mieux ce temps de travail il est proposé d'entreprendre de faire de la place en archivant ou jetant les documents dont la date de conservation réglementaire est dépassée.

Une consultation des entreprises d'archivage sera effectuée pour entreprendre ce stockage.

Un tri sera également effectué sur les maillots et les matériels obsolètes.

Un plan de réaménagement sera entrepris avec un objectif de repeindre les locaux.

VI. ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 DECEMBRE

L'assemblée générale ordinaire du Samedi 12 Décembre est confirmée pour voter le budget prévisionnel et les délégués représentant le Comité à l'AG électorale de la FFC.

Sera également abordé les projets pour l'avenir et en particulier ceux en relation avec la situation sanitaire.

Le CREPS sera privilégié pour cette AG compte tenu de la surface disponible et du caractère aéré.

VII. SITUATION LIEE A LA COVID 19

Rappel : la COVID-19 a vu s'annuler les deux grandes courses à étapes, L'étoile de l'Océan Indien et le Tour de l'île. Nous apprenons que la Mégavalanche est aussi annulée par l'organisateur.

Un point sera effectué sur les incidences économiques liées à l'annulation du Tour de l'île pour lequel le Comité a apporté son concours financier. Une facture de l'organisateur reste à régler pour les « Elles du Tour ». Le Comité s'associera à l'organisateur pour le recouvrement des dépenses effectuées.

Un rendez-vous avec le président de la FFC s'est tenu cette semaine pour évoquer la situation et les orientations potentielles pour y faire face.

Une proposition d'action a été proposée au Président de la FFC qui nous appuie dans les démarches envisagées auprès de la Préfecture. Un courrier sera adressé au Préfet pour engager une concertation permettant de clarifier les possibilités de pratiquer notre sport tant pour les entraînements que pour les compétitions.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

Il est proposé d'apporter une aide à Eddy GOULJAR pour le remplacement de son véhicule accidenté lors d'un déplacement pour officier sur une compétition.

Cette aide serait prise sur un fond de secours établi à partir des amendes perçues sur ces quatre dernières années.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H00

Le Président,
STEPHANE HENAFF